

RAMONVILLE D'AVENIR

(Patrice Brot, Maryse Cabau, Francis Escande, Michel Charlier, Annick Pol, Frédéric Mérelle)

Vente du Bikini : la belle affaire !

Vous l'ignoriez peut-être mais le Sicoval était propriétaire de la salle de spectacle « Le Bikini ». En effet, celui-ci avait pris la compétence « diffusion des musiques actuelles » il y a une quinzaine d'années, afin de construire cette salle. L'opération n'avait pas été anodine financièrement : la commune de Ramonville avait d'abord cédé en 2003 le terrain au Sicoval pour quelques euros symboliques, puis la construction du bâtiment avait nécessité environ 5 M€ d'argent public (dont 2 M€ pour le Sicoval).

À l'époque, la gestion de l'équipement avait été déléguée à un exploitant privé. Celui-ci payait dernièrement un loyer de 70 k€/an. Mais ce montant était bien en dessous du coût de fonctionnement et d'entretien à la charge du Sicoval, si bien que l'intercommunalité perdait environ 100 k€ chaque année au profit de l'exploitant. Cela ne pouvait plus durer !

Le bail arrivant à son terme, l'occasion s'est présentée de changer la situation et une délibération visant à vendre le Bikini a été adoptée lors du conseil communautaire du 11 septembre dernier. Elle a entraîné un débat particulièrement houleux ! En effet, il a été proposé de brader cet équipement à son exploitant actuel pour la somme de 2,50 M€, soit 2 fois moins que l'argent public investi, sans compter le terrain !

Il n'y avait aucune proposition alternative, comme un appel d'offre permettant de maximiser le prix de vente ou bien trouver un exploitant prêt à payer le loyer adéquat. Les élus ont été pris au piège, entre continuer à perdre de l'argent chaque année ou bien en perdre beaucoup d'un seul coup ! Encore un exemple édifiant de gaspillage d'argent public...

Marre de cette gestion socialiste ? Rejoignez-nous :

<https://ramonvilledavenir.fr>

contact@ramonvilledavenir.fr

06 58 47 91 09